

MAIRIE DE DOMARIN

2015/05/11 Conseil Municipal n° 5-2015

Séance du lundi 11 mai 2015 à 20h

Présents : A. MARY, M. GIROUD, ML AGAVIOS, G. DREVET, A. GARNIER, B. ALLARD, D. BOUSQUET, V. CHABERT-GRANGEON, C. GAGEY, L. MILLARDET, G. MARQUET, F. PICARD-MASI, J. REYNAUD, D. SUPTIL

Secrétariat : A. CHOLLET et M. LACROUTE

Secrétaire de séance : Maurice GIROUD

- Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Lionel MILLARDET, remplaçant de Laurence LAFORET, démissionnaire.
- Procès-verbal de la séance du 20 avril 2015 : Après discussion et débat sur le contenu, il est adopté à la majorité avec 5 Contre (Bernadette ALLARD, Véronique CHABERT-GRANGEON, Gilles MARQUET, Lionel MILLARDET et François PICARD-MASI).
- Décisions du maire du 21 avril au 11 mai 2015 :
 - 24 avril 2015 : Acceptation du devis VEDIF d'un montant de 329.03 € TTC pour un tableau liège à la Bibliothèque et une vitrine à la salle de l'Amitié.
 - 27 avril 2015 : Acceptation du devis IDSYSTEM d'un montant de 10 407.60 € TTC (extension de garantie de 5 ans pour 2 634 € TTC) pour un panneau d'affichage.
 - 28 avril 2015 : Acceptation du devis PC NET d'un montant de 1 518.92 € TTC pour un serveur.
 - 05 mai 2015 : Acceptation du devis FASSION TP d'un montant de 6 919.20 € TTC pour la remise en état du chemin piéton de Maratot.
- Délibérations :
 - Prix de location des garages pour l'année 2015 : Monsieur le Maire revoit le montant de la location des garages situés dans la cour de la Maison des Associations, qui doit être révisé chaque année selon l'indice du coût de la construction. Il propose de fixer ce montant pour l'année 2015 à 48,75 € par mois. Adoptée à l'unanimité.

- **Avenant N° 2 - Régie de recettes « Restaurant scolaire - Garderie municipale** : Un sondage a été effectué auprès des parents d'élèves pour rajouter comme mode de paiement de la cantine et de la garderie, le prélèvement automatique. Suite à une majorité d'avis favorable pour ce prélèvement automatique, il est proposé au Conseil Municipal de modifier l'avenant n° 2 de la Régie de recettes, pour rajouter ce mode de recouvrement. **Adoptée à l'unanimité.**
 - **Suppression du poste d'Adjoint du Patrimoine 2^{ème} Classe** : Compte tenu de la fin du contrat au 31 décembre 2014 d'un Agent à la Bibliothèque municipale, il est proposé de supprimer ce poste d'Adjoint du Patrimoine 2^{ème} classe, à temps non complet, annualisé à 13 heures par semaine. **Adoptée à l'unanimité.**
 - **Demande de subvention pour les travaux de réfection de dépassée de toiture et caniveaux à l'école primaire** : Les travaux de reprise de bandeaux et sous-face de dépassées de toiture et les travaux de dépose et pose de caniveaux et zinguerie, à l'école primaire, sont susceptibles d'être éligibles à une subvention du Conseil Général. En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter cette subvention. **Adoptée à l'unanimité.**
 - **Demande de subvention pour les travaux au clocher de l'église** : Certains travaux de renouvellement d'équipements du clocher étant devenus nécessaires, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter également une subvention au Conseil Général. **Adoptée à l'unanimité.**
 - **Décision Modificative n° 1** : Une taxe d'urbanisme de 5 535 €, recouvrée par la Commune et émise pour un permis de Construire annulé en 2012, doit être reversée à la Direction Générale des Finances Publiques. Afin de procéder à cette régularisation, Monsieur le Maire propose une décision modificative. **Adoptée à l'unanimité.**
- ➔ **Questions diverses :**
- **Vente GINESTE/SNCF** : Suite à une rencontre le 4 mai 2015 en mairie avec les Responsables SNCF, il a été convenu que la transaction avec le nouveau propriétaire sera réalisée sans la cession d'une partie communale où est implanté en partie le garage. Une clause, qui précise les modalités pour un éventuel élargissement de la voie, sera précisée dans l'acte de vente (avec modification ou démolition du bâtiment).
 - **Remplacement des 2 démissionnaires dans les différentes Commissions communales et intercommunales** : Lionel MILLARDET souhaite reprendre celles qui étaient attribuées à Laurence LAFORET. Les délibérations nécessaires correspondantes seront mises à l'ordre du jour d'un prochain Conseil, après désignation du (ou de la) 2^{ème} remplaçant(e).

- **Réaménagement de l'avenue de la Ferronnière** : Une première réunion de travail a eu lieu le 5 mai 2015, en présence de la CAPI, du Bureau d'Etudes ERCD et de l'Architecte paysagiste de la Société EQUINOXE. Présentation de l'organisation envisagée pour démarrage de l'étude, avec présentation du courrier à adresser aux Domarinois annonçant un questionnaire à remplir par les habitants.

La prochaine réunion aura lieu le 19 mai 2015 à 15 heures en mairie avec tous les Elus disponibles. Elle sera suivie d'un diagnostic, en marchant, le long de l'avenue de la Ferronnière.

- **Réaménagement de l'accès aux écoles** : 1^{ère} ébauche sur d'éventuelles propositions présentées et débattues en mairie le 5 mai 2015. Une prochaine réunion pour avancement sur les scénarios plus concrets est prévue le 26 mai 2015 à 17h30.
- **Dépôts sauvages de pneus** : Une lettre, adressée aux 2 propriétaires concernés, propose une solution « à caractère exceptionnel ». La commune mettra à disposition et prendra en charge la location d'une benne (106 €) pour la récupération de ces pneus. Il est demandé aux propriétaires de financer le traitement de ces pneus par le SMND (1 € l'unité). C'est un sujet délicat à traiter. Guy DREVET propose d'exiger un courrier de la part des victimes de ce genre de problème, de façon à examiner la demande et prendre les décisions qui s'imposent en conséquence.
- **Marchons vers l'école** : L'Agence de mobilité Nord Isère propose une journée le mardi 2 juin 2015 sur le thème « Marchons vers l'école ». Chrystel GAGEY et Lionel MILLARDET prennent en charge cette organisation en relation avec les Enseignants.
- **SMABB** : La réunion du 6 mai 2015 à Maubec avec le SMABB et les communes concernées par le ruisseau du Pelud, a acté la phase transitoire de l'étude qui va permettre de lancer le dépôt du dossier réglementaire, après la désignation d'un maître d'ouvrage unique.
- **Anniversaire ASD** : Le Club de football, fêtera son 40^{ème} anniversaire le samedi 20 juin 2015.
- **Prochaines réunions municipales** :
 - Le 1^{er} juin à 19 heures, réunion avec Gaël GABORIT du CDDRA, pour présentation de cette structure, suivie d'une municipale.
 - Le 8 juin : Conseil Municipal.
 - Le 6 juillet : Municipale.
 - Le 20 juillet : Conseil Municipal.

Fin de séance à 22h30
Maurice GIROUD